



Déclaration liminaire - CTSD du 28 janvier 2022

Intervention de l'UNSA Éducation

M. le Directeur Académique

Ce Comité Technique se tient dans un climat de tension qui a conduit les personnels enseignants, PsyEN, administratifs, et IEN à faire grève le 13 janvier. Le gouvernement y a répondu par des mesures d'urgences qui tardent à arriver dans les écoles et établissements. Ce délai de mise en œuvre, pour des mesures qui restent limitées, contribue à alimenter cette tension et nous attendons aujourd'hui un point à ce sujet.

Cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes auxquelles s'ajoutent 6 nouvelles suppressions de postes à la rentrée prochaine.

Dans le 1^{er} degré, la dotation nulle en emplois n'est pas suffisante. Elle ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2022, le régime des décharges doit être à nouveau amélioré. Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés aux augmentations des régimes de décharges actuels (pour les écoles de 6 et 7 classes et pour les écoles de 12 et 13 classes). C'est le sens des engagements pris par le ministère et l'UNSA Éducation sera vigilante à ce que ce soit bien le cas. L'UNSA Éducation est également disponible pour travailler à l'organisation concrète de ces décharges dans le département.

Il nous paraît nécessaire de renforcer les RASED qui sont indispensables au fonctionnement des écoles et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Nous rappelons que si la dominante relationnelle a été renforcée cette année scolaire, c'est souvent au détriment de la dominante pédagogique.

Il est également indispensable de renforcer le nombre d'enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués tant pour les services académiques que dans les établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable tant aux personnels qu'aux élèves.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de recrutement pluri-annuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle aux lycées aux côtés des services infirmiers. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs, ignorée cette année encore. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, ils ont pourtant montré combien ils étaient essentiels dans la période que nous vivons depuis deux ans.

Merci de votre attention.

Intervention de Cédric Fossé pour l'UNSA Éducation